

Sommaire

I Titulaires et visite pastorale. — II Correspondance romaine. — III Le monument Bourget, lettres de NN. SS. Bégin et Moreau. — IV Nominations ecclésiastiques. — V Ordination. — VI Le scapulaire du Sacré-Cœur. — VII Bureau central des examinateurs catholiques de la province de Québec, session de juin 1900. — VIII Pèlerinage à Notre-Dame du Saint Rosaire, Cap de la Madeleine. — IX Profession religieuse. — X Aux Prières.

TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTREAL

Dimanche, le 30 septembre

Diocèse de Montréal. — Fête des titulaires de Saint-Jérôme et de Sainte-Sophie; solennité de ceux de Notre-Dame-de-la-Merci, de Saint-Cléophas, de Saint-Côme, de Saint-Damien et de Saint-Elzéar.

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Solennité des titulaires de Saint-Damien (Bedford) et de Saint-Michel (Rougemont).

Diocèse de Sherbrooke. — Solennité du titulaire de Saint-Michel (Cathédrale).

Diocèse de Valleyfield. — Solennité des titulaires de Sainte-Justine et de Saint-Michel (Vaudreuil).

VISITE PASTORALE

SEPTEMBRE. — 18, Mardi, Saint-Lin.

19, Mercredi, Saint-Roch-de-l'Achigan.

to the parties of the land of the contract of the

20, Jeudi, Saint-Henri-de-Mascouche.

21, Vendredi, Lachenaie.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, 22 août 1900.

E Souverain-Pontife a tenu, selon l'usage, un cercle dans sa bibliothèque privée le jour de la Saint-Joachim, qui est sa fête. Dans ces cercles, le Souverain-Pontife s'entretient avec les cardinaux ou autres personnages de marque qui ont eu l'honneur d'être reçus. Ces entretiens sont une conversation sur l'Eglise, ses besoins, et surtout sur tels ou tels faits saillants qui viennent de se produire dans l'ordre ecclésiastique. Le cercle de dimanche dernier a eu une portée plus considérable.

- Le Souverain-Pontife, remarquant la présence de trois évêques maronites, qui avaient été délégués par leur patriarche pour faire leur jubilé à Rome en union avec le Saint-Siège, a commencé par relever la foi de la nation maronite, qui, au témoignage solennel que lui en donne Benoit XIV, seule parmi les peuples orientaux, n'a point erre dans la doctrine. Il a fait ressortir son attachement constant et inviolable au pontife romain. Et parlant d'une lettre que lui avait envoyée le patriarche, il a voulu que son camérier secret lut la réponse qu'il avait faite, afin que tous eussent connaissance des éloges qu'il donnait au peuple et à son pasteur. Puis il a invité les évêques maronites à s'approcher du trône, voulant leur remettre directement la lettre pour leur patriarche. Cette scène rappelait les papes du moyen-âge, quand les évêques des nations lointaines venaient à Rome, et quand le pape leur donnait en consistoire le témoignage authentique de sa bienveillance et de son affection. Il ajoutait avoir donné des ordres pour que le nombre des postes du collège maronite fut doublé aux frais de la Propagande. Dorénavant, chaque diocèse maronite enverra deux élèves à Rome au lieu d'un.

— Le pape avait loué publiquement la foi des Maronites ; après un moment d'arrêt, il voulut interroger Mgr Ireland sur la foi des Américains.

Il commença par demander à l'archevêque de Saint-Paul ce que l'on pensait du pape en Amérique. C'était une demande d'ordre général, à laquelle le prélat répondit en parlant de l'attachement des Américains à l'Eglise et à la personne de Léon XIII.

« Vous allez retourner dans votre diocèse, reprit le pape, et vous parlerez à vos ouailles. Que leur direz-vous? Voyons, supposons que nous soyon direz alors. »

Mgr Ireland entière au Souv gnements et au posément, mont gation et de la faisait devant to par le serment,

Le pape avait

Mgr Ireland f en faveur de l'in ville de Rome, la tife suprême, qui capable de mettre

Un murmure land eut alors un

" Oui, Très Sain parce qu'il est u imprescriptibles d

Le pape conclut "Malgré tout, il nous, et nous com Dien."

—A l'occasion d les bruits de concil insistance et ont tro Le Souverain-Ponti

Un communiqué indiquait le vérita devoir, dans sa sages Le pape, se basant d'Humbert, avait to eussent une certaine ve, car le défunt demeure que des pilarchevêque de Gène expliquait son interv

de trois évêques he pour faire leur nencé par relever ennel que lui en ux, n'a point erre onstant et inviolalui avait envoyée t la réponse qu'il oges qu'il donnait êques maronites à ment la lettre pour moyen-âge, quand e,et quand le pape que de sa bienveiles ordres pour que lé aux frais de la nite enverra deux

> s Maronites ; après aland sur la foi des

Saint-Paul ce que demande d'ordre le l'attachement des III.

vit le pape, et vous Voyons, supposons que nous soyons tous Américains, et faites-nous le discours que vous direz alors. »

Mgr Ireland répondit par une protestation d'adhésion pleine et entière su Souverain-Pontife, à sa primauté, à ses infaillibles enseignements et aux directions pontificales. Le prélat parlait lentement, posément, montrant qu'il avait conscience de la gravité de l'interrogation et de la réponse. C'était une véritable profession de foi qu'il faisait devant toute la cour romaine, et si elle n'était point scellée par le serment, elle en avait toute la solennité.

Le pape avait encore une autre question à poser :

« Mais que direz-vous de Rome! »

Mgr Irelaud fit alors une seconde profession de foi très explicite en faveur de l'indépendance et de la liberté du Saint-Siège dans sa ville de Rome, la déduisant théologiquement de sa dignité de pontife suprême, qui ne peut supporter dans sa ville aucune autorité capable de mettre obstacle à son influence et à son action.

Un murmure approbateur accueillit ces déclarations. Mgr Ireland eut alors un beau mouvement d'éloquence :

« Oui, Très Saint-Père, nous aimons, estimons, vénérons Léon XIII parce qu'il est un martyr, le martyr de la liberté et des droits imprescriptibles du Saint-Siège. »

Le pape conclut par ces paroles :

« Malgré tout, il y a encore en Amérique bien des préjugés contre nous, et nous comptons sur vous pour les dissiper avec l'aide de Dieu. »

—A l'occasion de la succession au trône de Victor-Emmanuel III, les bruits de conciliation ont recommencé à courir avec une grande insistance et ont trouvé écho jusque dans des journaux catholiques. Le Souverain-Pontife y a répondu de deux manières.

Un communiqué à l'Osservatore Romano, par conséquent officiel, indiquait le véritable sens des dispenses que le pape avait cru devoir, dans sa sagesse, accorder pour les funérailles du roi Humbert. Le pape, se basant sur la manifestation des sentiments religieux d'Humbert, avait toléré qu'on lui fit des funérailles religieuses qui eussent une certaine pompe. Cette pompe cependant fut bien relative, car le défunt roi n'avait pour l'accompagner à sa dernière demeure que des prêtres payés à raison de cept francs l'un, et l'archevêque de Gènes, apparenté de loin à la famille royale, ce qui expliquait son intervention.

La seconde partie, regardant la conciliation, fut démentie par une audience que le pape accorda à M. Scala, directeur du Corriere Nazionale de Turin. Il lui manifesta son déplaisir que ce journal eut parlé de réconciliation, le chargeant de démentir ces bruits dans son journal, et, pour mieux couper court à tout malentendu, de télégragraphier immédiatement le communiqué de l'Osservatore Romano. Bien qu'il ne fût pas encore imprimé, le pape lui en ferait tenir une copie.

Rome, 29 août 1900.

— Le communiqué de l'Osservatore Romano a eu une mauvaise presse, c'est incontestable. Les libéraux en ont attaqué et le fond et la forme, mais leur plus grande colère s'est adressée à la fin de la note. L'Osservatore disait qu'une prière connue, composée dans un moment de suprême et douloureuse angoisse, n'étant pas conforme aux règles de la liturgie, n'avait point été approuvée par l'autorité ecclésiastique suprême. Cette prière, en effet, composée par la reine Marguerite, mettait en relief uniquement les vertus du roi défurt, et invoquait la miséricorde de Dieu sur lui parce qu'il avait été toujours juste. Elle demandait bien à Dieu de lui pardonner les fautes inévitables à la nature humaine, mais qui ne pèche pas? le juste tombe sept fois le jour. Et puis comme autre motif, au lieu de chercher un baume à sa douleur dans les plaies sacrées du Sauveur, elle en appelait au sang vermeil qui coula par les trois blessures que lui fit le meurtrier.

Comme on le voit par cette rapide an lyse, la prière était un panégyrique, aussi continuel que faux, du roi Humbert. Celui-ci avait été, pendant les 22 ans de son règne, le persécuteur de l'Eglise, avait maintenu et consolidé l'usurpation de Rome, avait le plus affirmé l'intangibilité de la capitale de l'Italie, n'avait presque jamais reculé devant aucune mesure que lui présentaient ses ministres contre le clergé et son action. Sous peine de se donner un démenti à lui-même, de se mettre carrément en opposition avec tout le droit canonique, avec les règles de la théologie et du dogme, le pape ne pouvait laisser croire avoir approuvée cette oraison funèbre. Il le pouvait d'autant moins que l'évêque de Crémone, Mgr Bonomelli, qui le premier avait donné son approbation épiscopale à la prière, avait déclaré en avoir auparavant conféré avec qui de droit et en avoir reçu l'autorisation. Ici le pape était découvert, à moins que l'évêque de Crémone eût voulu parler de son métropolitain, ce qui était encore faux, puisque celui ci, le cardinal archevêque de Milan, avait refusé de viser cette

prière. Enfin, prière de la re Crémone et de

— Mais si l un coup terrib la presse contr tions les plus de l'autorité ec prière dans le jamais les pied d'entrer en cor de la reine Ma curieuse, c'est l a défendu la ré un peu partou Vatican.

- Castel Go servait de villég l'église paroissia est libérale et av funérailles au r maire convoqua libérales pour u aussi public que connue, repoussé cérémonie s'ouvr regrettait que le en 1870, eût été détruire tout ce n la violence de lan palité monta sur t chaque dizaine d'a une invocation, co fundis. L'assesseu la foule, dont l'éd incapable de répo l'ordre à la fanfare ainsi, la prière de l

ntie par une du Corrière e journal eut uits dans son u, de télégratore Romano. rait tenir une

août 1900.

une mauvaise
é et le fond et
à la fin de la
posée dans un
pas conforme
, par l'autorité
ée par la reine
du roi défurt,
qu'il avait été
pardonner les
pèche pas? le
otif, au lieu de
es du Sauveur,
s blessures que

e était un pané-. Celui-ci avait le l'Eglise, avait le plus affirmé ue jamais reculé nistres contre le enti à lui-même, droit canonique e pouvait laisser pouvait d'autant le premier avait déclaré en avoir pu l'autorisation. de Crémone eût pre faux, puisque usé de viser cette prière. Enfin, on mettait en circulation, et jusque dans Rome, la prière de la reine avec cette double mention du visa de l'évêque de Crémone et de l'approbation pontificale.

— Mais si le communiqué était nécessaire, il a porté aux libéraux un coup terrible, et je n'en veux pour preuve que le déchaînement de la presse contre cette note du journal catholique romain. Les propositions les plus saugrenues ont surgi pour protester contre la défense de l'autorité ecclésiastique; et les plus acharnés à vouloir réciter la prière dans les églises étaient précisément ceux qui n'y mettent jamais les pieds. Ils avaient formé, pour dimanche dernier, le projet d'entrer en corps su Panthéon et d'y réciter publiquement la prière de la reine Marguerite comme protestation contre le Vatican. Chose curieuse, c'est le gouvernement italien qui s'est opposé à ce projet et a défendu la réunion des libéraux. Ceux ci se sont bornés à mettre un peu partout des affiches de protestation contre l'attitude du Vatican.

- Castel Gondolfo a sur son territoire le palais pontifical qui servait de villégiature au Souverain-Pontife et qui est encore, avec l'église paroissiale, excepté par la loi des garanties. La municipalité est libérale et avait délibéré de faire dans cette église de solennelles funérailles au roi Humbert. Le Vatican y mit son veto; alors le maire convoqua ses collègues des environs et toutes les associations libérales pour une manifestation contre le Vatican et un hommage, aussi public que laïque, au roi Humbert. Naturellement, la prière connue, repoussée de l'Eglise devait être récitée sur la place. La cérémonie s'ouvrit par un discours où un député radical, M. Gallini, regrettait que le général Nino Bixio, au moment du siège de Rome en 1870, eût été empêché de pointer ses canons sur le Vatican et de détruire tout ce nid de prétrailles. Cette phrase donne une idée de la violence de langage de l'orateur. Puis un assesseur de la municipalité monta sur un balcon et commença la prière de la reine. Mais chaque dizaine d'Ave Maria, entre chacune desquelles est intercalée une invocation, commence par la récitation du Pater et du De Profundis. L'assesseur, qui avait étudié son rôle, récita les prières; mais la foule, dont l'éducation religieuse avait été moins bien soignée, fut incapable de répondre à l'orateur, ce que voyant celui-ci donna l'ordre à la fanfare de Castel de jouer l'hymne de Garibaldi. Et c'est ainsi, la prière de la reine alternant avec les strophes révolutionnaires, que fut accomplie cette cérémonie laïque jusqu'au moment où la police l'interrompit. Ces bons libéraux ont cru saire un bon tour au Vatican ; mais ils ont été joués, car il était difficile de mieux montrer l'esprit sectaire qui les animait, doublé de la sottise dont ils venaient de faire preuve.

- Cette prière cependant continue à servir de plateforme pour les journaux. On vient de mettre sur le Panthéon une inscription pour annoncer les funérailles qui se célèbrent aujourd'hui, trentième jour de la mort du roi Humbert. Or on lit dans l'inveription les paroles suivantes: æternum pro meritis præmium solemni ritu precatur, (le peuple italien). Voici donc le roi Humbert qui doit recevoir une récompense égale à ses mérites; c'est une dette de justice que le peuple italien réclame pour lui de la toute puissance divine. Nous savons que les plus grands saints n'avaient confiance qu'en la miséricorde de Dieu; Humbert les dépasse tous. S'il a commis des fautes, elles sont inévitables à la nature humaine; mais il a incontestablement de nombreux mérites qui lui ouvrent de droit les portes de l'éternel séjour des bienheureux. Si jamais Humbert était canonisé, les avocats pourraient produire cette inscription en témoignage de la haute opinion qu'avait de lui son peuple : je doute cependant, que malgré toute la bonne volonté, on introduise jamais sa cause à la Sacrée Congrégation des Rites. Tout ce que nous devons demander au Seigneur, c'est que, dans son infinie bonté, il ne prenne pas au mot le sentiment qui a animé cette maladroite et antivéridique inscription.

- L'union d'un certain nombre de communautés d'Ursulines en une seule congrégation vient de faire un grand pas. Le Souverain-Pontife a donné ordre de faire venir à Rome, pour le 15 novembre prochain, toutes les supérieures des communautés qui, avec la permission de leur évêque, ont adhéré au projet d'union soumis l'année dernière par la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers. Les sœurs en profiteront pour gagner leur jubilé, et s'entendront entre elles sur les meilleurs moyens d'arriver à cette fusion, tout en conservant, autant qu'il sera possible, les deux caractéristiques de leur ordre, l'autonomie des sujets et la stabilité des maisons. On compte à peu près sur une centaine d'adhésions, chiffre considérable, et qui donne les plus grandes espérances pour l'avenir de cet ordre célèbre.

DON ALESSANDRO.

Lette

sous



Bour Per curés une somme de se

A l'exemple d plusieurs de no tour, mises à l'œ source, on peut e

Les demandes du clergé diocésa la plus grande offrandes générei

Mgr l'archevêc monument une que les évêques c rir. Dans ce but, chacun d'eux il r beaux témoignage

Il faut en dire cent le ministère comme leurs confi d'enthousiasme et ont été sollicités p

Parmi les lettres reproduire dès ma publiées plus tard été écrites, l'une pa de Québec, l'autre la province ecclés évêque de Saint-H moment où la n bon tour au ieux montrer it ils venaient

orme pour les cription pour rentième jour on les paroles ni ritu precai doit recevoir de justice que divine. Nous u'en la misérinis des fautes. incontestableles portes de stait canonisé. noignage de la ependant, que sa cause à la vons demander prenne pas au antivéridique

d'Ursulines en Le Souverainle 15 novembre ui, avec la persoumis l'année Réguliers. Les ntendront entre in, tout en conistiques de leur ins. On compte dérable, et qui et ordre célèbre.

ALESSANDRO.

LE MONUMENT BOURGET

Lettres de NN. SS. Bégin et Moreau



A souscription ouverte en faveur du monument Bourget grossit toujours.

Pendant la retraite pastorale, messieurs les curés de la ville se sont engagés à fournir une somme de sept à huit mille dollars.

A l'exemple du Cercle Bourget de l'Alliance Nationale, plusieurs de nos associations catholiques se sont, à leur tour, mises à l'œuvre avec un entrain admirable. De cette source, on peut espérer encore quelques milliers de dollars.

Les demandes de souscriptions adressées aux membres du clergé diocésain par Mgr Racicot, sont accueillies avec la plus grande faveur et rapportent chaque jour des offrandes généreuses.

Mgr l'archevêque, qui a voulu faire de l'érection de ce monument une de ses œuvres de prédilection, a pensé que les évêques du Canada seraient heureux d'y concourir. Dans ce but, il s'est adressé à tous ses collègues. De chacun d'eux il reçoit une adhésion efficace, et les plus beaux témoignages à la mémoire de Mgr Bourget.

Il faut en dire autant des prêtres du diocèse qui exercent le ministère à l'étranger. Comme les évêques, comme leurs confrères de Montréal, ils se montrent pleins d'enthousiasme et d'une grande générosité. Ceux-là aussi ont été sollicités par Mgr l'archevêque.

Parmi les lettres reçues, il en est deux que nous tenons à reproduire dès maintenant, bien que toutes doivent être publiées plus tard, en temps opportun. Ces lettres ont été écrites, l'une par Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Québèc, l'autre par le vénéré doyen de l'épiscopat de la province ecclésiastique de Montréal, Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe.

LETTRE DE Mgr BEGIN

Archevêché de Québec, 3 septembre, 1900.

À Sa Grandeur

Mgr P. Bruchési,

Archevêque de Montréal.

Monseigneur,

C'est une heureuse et noble pensée que vous avez conçue de perpétuer par le bronze la grande figure de Monseigneur Bourget, votre illustre et saint prédecesseur.

J'applaudis de tout cœur à votre pieux projet, et je m'empresse de souscrire mon obole à cette œuvre éminemment juste et opportune. A une heure où quelques âmes sont tentées d'oublier ce que l'Eglise du Canada a fait pour ses ensants, il est bon d'exposer aux regards du peuple l'image de ce vaillant évêque qui fut un de ses plus insignes bienfaiteurs.

Et pourtant, cela n'était guère nécessaire. Les monuments religieux que Mgr Bourget a semes si nombreux sur ce sol béni de Ville-Marie durant le demi-siècle de son fécond et religieux apostolat, ses fondations merveilleuses, ses œuvres pastorales tout imprégnées de l'onction du Christ, son heroïque charité à l'heure des grandes calamités publiques, ont gravé son souvenir en traits plus durables que l'airain dans le cœur de ses ouailles. Incapables de reconnaître justement un si pur dévouement, une aussi haute vertu, elles prient et espèrent que l'Eglise, ratifiant leurs vœux, inscrira sans retard, à la suite des Laval, au catalogue des Bienheureux, le nom de leur bien aimé Père et Pasteur.

En attendant ce jour glorieux, les fidèles salueront avec vénération sa radieuse figure, au portique du temple majestueux que son zèle a dressé à l'honneur de l'Apôtre qui fut le « frère du Seigneur ». Elle redira à tout venant que cette cathédrale, reproduction si parfaite de la basilique vaticane, symbolise la fidélité au Siège de Rome qui a toujours été le privilège des évêques du Canada, et en particulier du grand évêque de Montréal.

Pour moi, cette statue aura une signification et une éloquence toute particulière. Issu du même terroir et de la même parenté que Monseigneur Bourget, choisi comme lui parmi les fils de pasteurs pour

devenir à mon exemple de cel mêmes fonts ba Pointe-Lévy, de gant du Siège or son intercession un surcroît de gredoutable, et pet de la vérité.

Veuillez agrée plus affectueuser

A Sa Grandeur Mgr

Monseigne

J'ai l'honneur d'vous invitez l'épisc ment Bourget. L ment accueilli, j'es reconnaissants et vous préparez à voi

Pour ma part, j'a le concours de mes Mgr Bourget, qui deuil, et dont je fu plaudirais-je pas à t

Et quand même j je me réjouirais ence décerne à ses grand hommages l'annonce ptembre, 1900.

ez conçue de per-

i je m'empresse de set opportune. A ce que l'Eglise du ser aux regards du e ses plus insignes

s monuments relisur ce sol béni de t religieux apostotorales tout impresal'heure des granen traits plus durancapables de reconhaute vertu, elles vœux, inscrira sans enheureux, le nom

cont avec vénération neux que son zèle à du Seigneur ». Elle nction si parfaite de iège de Rome qui a et en particulier du

une éloquence toute le parenté que Monfils de pasteurs pour devenir à mon tour pasteur de mon peuple, je me rappellerai le saint exemple de celui qui fut mon parent, mon coparoissien, régénéré aux mêmes fonts baptismaux de l'humble église de Saint-Joseph-de-la-Pointe-Lévy, de celui qui fut pendant tant d'années le digne suffragant du Siège où m'a placé la divine Providence; et j'attendrai de son intercession a après du bon Pasteur, dont ila été l'imitateur fidèle, un surcroît de grâce et de force pour soutenir vaillamment ma charge redoutable, et pour combattre jusqu'à la fin le combat de la justice et de la vérité.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments les plus affectueusement dévoues en Notre-Seigneur.

† L. N., Arch. de Québec,

LETTRE DE Mgr MOREAU

Saint-Hyacinthe, 4 septembre 1900.

A Sa Grandeur

Mgr P. Bruchési,

Archevêque de Montréal.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la note par laquelle vous invitez l'épiscopat canadieu à s'intéresser à l'érection du monument Bourget. Le discret appel de Votre Grandeur sera favorablement accueilli, j'en suis bien sûr: les évêques du Canada seront reconnaissants et fiers de pou oir s'associer aux hommages que vous préparez à votre illustre prédécesseur.

Pour ma part, j'avais le devoir de vous offrir, dès la première heure, le concours de mes faibles moyens. Je suis extrêmement redevable à Mgr Bourget, qui m'a accueilli comme un père dans mes jours de deuil, et dont je fus le disciple durant aix années. Comment n'applaudirais-je pas à tout ce que vous faites pour honerer sa mémoire ?

Et quand même je ne lui devrais pas après Dien toute ma carrière, je me réjouirais encore de lui voir ménagés les honneurs que la terre décerne à ses grands hommes. Je me plais à voir en ces prochains hommages l'annonce de l'apothéose dont l'Eglise, aux momemts vou-

lus de Dieu, glorifie ses saints. A mes yeux, Mgr Bourget possède en effet ce double mérite.

Dans la solitude où la vieillesse me tient enfermé, j'aime à évoquer le souvenir de ce modèle d'évêque, dont la longue carrière fut si glorieuse et si féconde; et ce souvenir est pour moi plein de douceur et de consolation.

Je me reporte au temps, loin déjà d'un demi-siècle, cù je vivais auprès de lui, cù je m'édifiais tous les jours du spectacle de ses vertus. Je le revois infligeant à sa frêle constitution, après même ses journées les plus chargées de travail, la fatigue de ces longues veilles cù il méditait devant le Saint-Sacrement, où il écrivait ensuite les lettres admirables qui allaient diriger son clergé, édifier ses communautés religieuses, instruire son peuple.—Il m'apparaît ensuite dans l'organisation d'un immense diocèse en pleine floraison d'œuvres : au milieu de cette activité de vie, il garde une sénérité que j'admire quand je me rappelle les aspirations monastiques de son âme.

Je contemple ses luttes gigantesques, la valeur qu'il y déploie, la sûreté de vues qu'il y manifeste. — C'est ici, me semble-t-il, dans la clairvoyance de ses intuitions, que Mgr Bourget a dû trouver le courage de ses bons combats. Car, dans les luttes qui lui c ûtèrent le plus cher, il a dû parfois renoncer à la consolation du triomphe immédiat. Mais ses lumières surnaturelles le faisaient voir bien loin devant son temps. Il a compté que l'avenir lui donnerait raison, et il ne s'est pas trompé. Les causes où il s'est montré plus rude et plus obstiné lutteur, sont celles dont la victoire finale nous a donné la paix et qui nous ouvrent à notre tour, sur les temps à venir, les meilleurs et les plus rassurants horizons. Ceux de ses survivants qui ne pensèrent pas toujours comme lui, ne trouvent pas malaisé d'en faire l'aveu.

Je me souviens aussi de ses œuvres. Ses œuvres! tout votre diocèse en est couvert, monseigneur, et bien d'autres diocèses en partagent le bienfait. J'en ai vu naître quelques-unes, et je sais un peu tout ce qu'elles ont valu à leur fondateur, de travaux, de sollicitudes, de crucifiantes épreuves. Mais, dans l'Eglise, c'est ainsi que doit commencer ce qui veut vivre et devenir grand. Aussi, les fondations de Mgr Bourget n'ont-elles qu'à garder l'esprit si douloureusement enraciné en elles par l'illustre évêque, pour faire à jamais l'honneur et la bénédiction de l'Eglise du Canada.

Je m'étonne de tant de travail joint à tant de prière, et je ne saurais pas en comprendre le secret sans le voeu héroïque que Mgr Bourget aurait fai C'est l'explication satisfaisante. Autre d'oeuvres extérieur diocésaine, trouvel Trente Jours de s communautés naiss pratiques de la vie l'oratoire de sa mais

Nous recueillons ces travaux : vous, : et moi sur le siège nouveau siège, Mgr demeura toujours so seur a présidé par la plus tard à Montré métropole ecclésiastique ce diocèse, rattac point de départ de q tout le grand évêque the : je tiens à ment dévotion au Pape.

Vous voyez, monsei joyeux du zèle que vo Assurément, la mémo La sainteté de sa vie devait le préserver de semblent qu'ils restero Il en est protégé plus teté, qui n'a cessé de g Cependant, c'est justi hommes de ce grand et lever un monument s vous l'avez dit très ju tres évêques de notre p de tous l'image de ce no Veuillez recevoir, vé tier du grand évêque Be

urget possède

aime à évoquer ière fut si gloin de douceur

, cù je vivais acle de ses verprès même ses longues veilles ait ensuite les fier ses commuaft ensuite dans ison d'œuvres: té que j'admire son âme.

'il y déploie, la ble-t-il, dans la trouver le coului c ûtèrent le triomphe immébien loin devant son, et il ne s'est et plus obstiné né la paix et qui meilleurs et les ui ne pensèrent faire l'aveu.

out votre diocèse es en partagent is un peu tout ce licitudes, de cruue doit commenindations de Mgr rusement enraciné inneur et la béné-

ière, et je ne sauéroïque que Mgr Bourget aurait fait de ne jamais perdre une parcelle de son temps. C'est l'explication qu'on m'en a donnée, et c'est la seule que je trouve satisfaisante. Autrement, comment aurait-il pu remplir sa vie de tant d'oeuvres extérieures, et, cans rien omettre de sa vaste administration diocésaine, trouver aussi le temps d'aller suivre les Exercices de Trente Jours de saint Ignace, d'aller souvent faire oraison avec ses communautés naissantes pour initier les nouvelles religieuses aux pratiques de la vie spirituelle, de passer tant d'heures en prières dans l'oratoire de sa maison ou devant les autels de sa cathédrale?

Nous recueillons maintenant les beaux fruits de ces prières et de ces travaux : vous, monseigneur, sur le siège nême de Mgr Bourget, et moi sur le siège de Mgr Prince. Avant de venir inaugurer ce nouveau siège, Mgr Prince était coadjuteur de Mgr Bourget : il demeura toujours son ami et son confident. Et votre saint prédécesseur a présidé par lui à l'organisation de la jeune Eglise, qui revint plus tard à Montréal comme à sa mère, quand Montréal devint métropole ecclésiastique. Aussi, en-dehors même des institutions qui, en ce diocèse, rattachent à Mgr Bourget soit leurs origines soit le point de départ de quelque nouveau développement, on retrouve partout le grand évêque dans nos dévotions de famille à Saint-Hyacin-dévotion au Pape.

Vous voyez, monseigneur, les titres multipliés qui me rendent tout joyeux du zèle que vous consacrez à la glorification de Mgr Bourget. Assurément, la mémoire de Mgr Bourget n'était pas faite pour périr. La sainteté de sa vie, aussi bien que la grandeur de ses œuvres, devait le préserver de l'oubli, puisqu'il est écrit de ceux qui lui ressemblent qu'ils resteront éternellement dans le souvenir des hommes. Il en est protégé plus glorieusement encore par le renom de sa sainteté, qui n'a cessé de grandir, depuis que la mort nous l'a enlevé.—
Cependant, c'est justice d'honorer par des hommages publics des hommes de ce grand et pur caractère. C'est honorer l'Eglise que d'éver un monument splendide à ce pontife qui fut sans contredit, tres évêques de notre pays". C'est édifier que de placer sous les yeux de tous l'image de ce noble serviteur de l'Eglise et de la patrie.

Veuillez recevoir, vénéré reigneur, en qui je salue le digne héritier du grand évêque Bourget, l'affectueux hommage de mon respect.

† L. Z., Ev. de Saint-Hyacinthe.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

AR décision de Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommes : M. l'abbé N. A. Dugas, curé de Maisonneuve ;

M. l'abbé F.-X. Plante, cure de Saint-Elouard-de-Napierville ;

M. l'abbé J.-B. Beauchemin, curé de Saint-Luc;

M. l'abbé A. Chaussé, aumônier des Frères des Ecoles chrétiennes, Mont de la Salle ;

M. l'abbé A. Tranchemoutagne, p. s. s., aumônier de la maisonmère des Sœurs Grises, à Moutréal ;

M. l'abbé J.-A. Thibault, p. s. s., aumônier de la maison-mère des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, à Montréal;

M. l'abbé E. Girot, p. s. s., aumônier de l'Hôtel-Dieu, à Montréal;

M. l'abbé S. Renaud, vicaire à Boucherville.

ORDINATION

IMANCHE, le 2 septembre, à la cathédrale, par Mgr l'a: chevêque de Montréal, ont été ordonnés :

Minores:

Pour le diocèse de Montréal : M. A. Aumond ; Pour l'ordre des Frères-Mineurs : Frère Mathieu ;

Sous-diacres:

Pour le diocèse de Montréal : MM. A. Bélanger, A. Hétu, H. Magnan, T. Maréchal;

Pour le diocèse des Trois-Rivières : M. W. Landry : Pour la Compagnie de Jésus : Frère A. Gignieur ;

Prêtre:

Pour l'ordre des Frères-Mineurs : Frère Ildephonse.

LE SC

teté Léor teté Léor Sacré-Cœur. Le laire se compose elles sont de lais sur l'une de ces de Jésus, tel qu' porte l'image de Mère de miséricore

Ce scapulaire mule et un céré ceux qui en aur que.

Le supérieur g Paris (rue Saintlains du Sacré-Co se de la Visitation l'archiconfrérie of susdite Congréga pour l'imposition réguliers qui leu

BUREAU CENTRA

DE LA



EIZE cent hui sion des exa un brevet, 6

Voici les détails con Degré élémentaire. -Degré modèle. — 38

UES

l, ont été nommés : neuve ; de-Napierville ;

Ecoles chrétiennes,

nier de la maison-

a maison-mère des tréal ;

l-Dieu, à Montréal;

ar Mgr l'archevêque

lieu;

nger, A. Hétu, H.

andry ieur ;

phonse.

LE SCAPULAIRE DU SACRE-COEUR

A Sacrée Congrégation des Rites, au nom de Sa Sainteté Léon XIII, vient d'approuver le scapulaire du Sacré-Cœur. Le décret en donne la description. Ce scapulaire se compose, comme de coutume, de deux parties : elles sont de laine blanche, unies par un double cordon; sur l'une de ces parties se trouve l'image du Sacré-Cœur de Jésus, tel qu'il est d'usage de le représenter; et l'autre porte l'image de la Bienheureuse Vierge, sous le titre de Mère de miséricorde.

Ce scapulaire doit être béni et imposé d'après une formule et un cérémonial unis au décret, et seulement par ceux qui en auront obtenu le pouvoir du Siège apostolique.

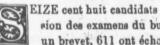
Le supérieur général des oblats de Marie, résidant à Paris (rue Saint-Pétersbourg, 26) le supérieur des chapelains du Sacré-Cœur de Montmartre, l'aumônier de l'église de la Visitation de Paray-le-Monial et le directeur de l'archiconfrérie du Sacré-Cœur de Rome, ont reçu de la susdite Congrégation des Rites le privilège de déléguer, pour l'imposition de ce scapulaire, les prètres séculiers et réguliers qui leur en feront la demande.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Session de juin 1900

RAPPORT OFFICIEL



EIZE cent huit candidats se sont présentés à la dernière session des examens du bureau. Sur ce nombre 984 ont reçu un brevet, 611 ont échoué, et 13 étaient absents.

Voici les détails concernant les différents degrés des brevets.

Degré élémentaire. — 590 admis, 372 refusés.

Degré modèle. — 384 admis, 247 refusés.

Degré académique. — 10 admis, 5 refusés.

Plus de la moitié des aspirants ont donc réussi aux examens; c'est à peu près la même proportion que l'année dernière.

Remarques. — Le bureau a constaté avec chagrin qu'à Nicolet plusieurs aspirantes avaient trouvé moyen de copier aux derniers examens. Des mesures sévères ont été immédiatement prises afin que semblable chose ne se renouvelle plus.

Plusieurs aspirantes au brevet français tentent de subir l'examen pour le brevet anglais sans préparation suffi-ante. Ces aspirantes comptent sur le hasard pour extofquer un diplôme qu'elles ne méritent pas. Le bureau avertit charitablement toutes les futures aspirantes de ne se présenter à l'avenir qu'après une préparation sérieuse sur toutes les différentes matières du programme. Inutile donc de se présenter pour obtenir un diplôme anglais, si l'on ne possède une connaissance suffisante de cette langue.

Questions et Réponses. — Afin d'aider les futures aspirantes et de donner satisfaction à celles qui ont subi leurs examens, le secrétaire du bureau publie chaque année Les Réponses aux Questions posé par les examinateurs. Ce précieux opuscule est en vente à l'Ecole normale Laval, Québec; s'adresser à Wilfrid Bussière. Prix: 25 cts. En s'adressant à ce monsieur, on peut aussi se procurer les réponses des années précédentes et celles de 1900.

OUVRAGES RECOMMANDÉS. — Le bureau a adopté plusieurs résolu-

l'Histoire du Canada, l'Histoire d'Angleterre, l'Histoire de France, l'Histoire des Etats-Unis et les Préceptes littéraires. — On peut se procurer cet ouvrage en s'adressant à M. Hormidas Magnan, bureau de L'Énseignement Primaire, Québec, et chez les Révérendes Sœurs de la Providence, Maison-mère, rue Fullum, Montréal;

20 Priant MM. C.-J. Magnan et J. Ahern de publier au plus tôt leur traité de pédagogie actuellement sous presse. Cet ouvrage sera prêt d'ici au 25 décembre prochain ;

30 Recommandant le traité de Tenue des livres de M. J. Ahan. Cet ouvrage est sous presse; 40 Recommand l'abbé Rouleau.

ECRITURE: très GÉOGRAPHIE: très et HISTOIRE DE F. D'ANGLETERRE: b. COMPOSITION (MOC TRIE: faible à tous Elémentaire, très f Modèle: plus que BIENSÉANCES, HYG LITTÉRAIRES et LOI MAIRE FRANÇAISE: ture: très bien; Gra Composition Modèl passable.

A No

PA

Départ. — Sam soir, au quai Bon Retour. — Dims res du soir.

Billet. - Prix:

Ho

PAR TRAIN SI Départ. — Dima i aux examens;

grin qu'à Nicolet pier aux derniers ent prises afin que

e subir l'examen te. Ces aspirantes e qu'elles ne méries futures aspirantration sérieuse sur ile donc de se prépossède une con-

tures aspirantes et examens, le secréises aux Questions le est en vente à fid Bussière. Prix: ussi se procurer les

té plusieurs résolu-

diverses matières recueil comprend Histoire de France, ss. — On peut se las Magnan, bureau Révérendes Sœurs stréal;

e. Cet ouvrage sera

es de M. J. Ahern.

40 Recommandant de nouveau le Manuel des Bienséances de M. l'abbé Rouleau.

OBSERVATIONS DES CORRECTEURS

ECRITURE: très bien. — DICIÉE: Modèle et Elémentaire: bien. —
GÉOGRAPHIE: très faible à tous les degrés. — HISTOIRE DU CANADA
et HISTOIRE DE FRANCE: très bien. — HISTOIRE SAINTE et HISTOIRE
D'ANGLETERRE: bien. — COMPOSITION (élémentaire): assez bien. —
COMPOSITION (modèle): moins que bien. — ARITHMÉTIQUE et GÉOMÉTRIE: faible à tous les degrés. — TENUE DES LIVRES: Modèle, bien;
Elémentaire, très faible. — PÉDAGOGIE: Elémentaire: assez bien;
Modèle: plus que bien. — DESSIN: très faible à tous les degrés. —
BIENSÉANCES, HYGIÈNE, AGRICULTURE: plus que bien. — PRÉCEPTES.
LITTÉRAIRES et LOIS SCOLAIRES: bien. — LECTURE: bien. — GRAMMAIRE FRANÇAISE: très bien à tous les degrés. — ANGLAIS. — Lecture: très bien; Grammaire: bien; Composition Elémentaire: faible;
Composition Modèle: bien; Dictée: Modèle: bien; Elémentaire:
passable.

PELERINAGE A Notre-Dame du Saint-Rosaire CAP DE LA MADELEINE

1

Femmes et enfants

PAR LE "TROIS-RIVIÈRES"

Départ. — Samedi, le 15 septembre, à 8.30 heures du soir, au quai Bonsecours, Montréal.

Retour. — Dimanche, le 16 septembre, vers 8.30 heures du soir.

Billet. — Prix: adultes, \$1.00; enfants, 50 ctens.

 Π

Hommes, femmes et enfants

Par train spécial du Pacifique Canadien

Départ. — Dimanche, le 16 septembre, à 6.15 heures du

matin, de la gare Viger, Montréal ; à 6.30 heures du matin, du Mile End.

Retour. — Dimanche, le 16 septembre, vers 8 heures du soir.

Billet. - Prix: adultes, \$1.25; enfants, 65 cents.

Directeurs. — Les RR. PP. du Très-Saint-Sacrement, 320, avenue Mont-Royal, Montréal.

PROFESSION RELIGIEUSE

Samedi, le 8 septembre, Mgr l'archevêque de Montréal présidait une cérémonie de profession religieuse et de vêture chez les Sœurs de Miséricorde.

Ont prononcé leurs vœux: Melles Rose-Anna Gingras dite Sœur Saint-Edmond, de Knowlton; Hélen Lynott dite sœur Marie du Bon-Conseil, d'Ottawa: Délia Chabot dite sœur Marie de Jésus, de Sainte-Iadeleine; Mélina Lauzon dite sœur Marie de la Visitation, de Saint-Lazare; Marie-Louise Aubry dite sœur Saint-Paul de la Croix, de Montréal.

Ont revêtu le saint habit: Melles Alexina Leclerc dite sœur Saint-Omer, de Saint-François de Montmagny; Angélina Painchaud dite sœur Saint-Joseph du Sacré-Cœur, de Montréal; Clara Leclerc dite sœur Marie de la Nativité, de Saint-François-de-Montmagny; Clarinda Piette dite sœur Saint-Louis de Gonzague, de Sainte-Elisabeth; Anna McGuinnis dite sœur Sainte-Rita de Cascia, de Smith's Falls, Ontario.

Melle Marie-Anna Thuot, de Saint-Athanase, a fait son entrée au noviciat.

Sa Grandeur fit le sermon de circonstance, et le messe fut célébrée par M. l'abbé Victor Chartier, curé de Saint-Madeleine. Plusieurs membres du clergé et un grand nombre de parents et d'amis assistaient à cette pieuse cérémonie.

AUX PRIERES

Le R. P. Savard, rédemptoriste, décédé à Montréal.

ARBOUR & LAPERLE. Imprimeurs-relieurs, 419 a 421, rue Saint-Paul, Montréal.